



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

19 mars 2026

SENAT :

LA LOI RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES ADOPTEE

Lomé, 19 mars (ATOP) – Les sénateurs ont adopté la loi relative aux droits des personnes handicapées en Afrique, à la 1^{ère} session extraordinaire de l'année à la 5^{ème} séance plénière du Sénat, le jeudi 19 mars à Lomé.

La séance conduite par le président du sénat, Barry Moussa Barqué a connu la présence du *ministre* des Relations avec le Parlement et les Institutions, Gilbert *Bawara* et la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Mme Moni Sakaredja-Sinandja.

Cette loi a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. L'objectif est de promouvoir, protéger et garantir la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme par des personnes handicapées et d'assurer le respect de leur dignité intrinsèque. Cette loi permettra au Togo de renforcer son arsenal juridique en matière de promotion et de protection des droits des personnes handicapées. Il s'agira aussi de repositionner le Togo au rang des Etats soucieux du respect des droits humains en général et de ceux des personnes vulnérables en particulier.

Le président du sénat a indiqué que le Togo s'est engagé résolument en faveur de l'équité, de la solidarité humaine et de la protection des personnes handicapées. « Que l'histoire retienne notre volonté à contribuer aux côtés du Président du Conseil, afin de bâtir un Togo plus lumineux pour un avenir à tous », a-t-il déclaré.



SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES	4-16
INTERVIEW	16-17
NOUVELLE DE L'ETRANGER	17-20
SPORTS	20-21

La ministre, Mme Moni Sakaredja-Sinandja a indiqué que l'adoption de cette loi s'inscrit dans une dynamique africaine moderne et renforce les engagements internationaux du pays, notamment la convention relative aux droits des personnes handicapées. Elle a fait savoir que ce protocole reconnaît les personnes handicapées comme des sujets de droits, mettant l'accent sur l'éducation inclusive, la santé, l'emploi, la participation politique et la protection contre les violences. ATOP/GMM/AR



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

LES SENATEURS ADOPTENT DEUX LOIS SUR LA MICROFINANCE ET LE FAUX MONNAYAGE



Lomé, 19 mars (ATOP) – Réunis en 4^e séance plénière de la première session extraordinaire de l'année 2026, les sénateurs ont adopté à l'unanimité, le texte portant sur la réglementation de la microfinance en République togolaise, et le projet de loi sur la répression du faux monnayage et des atteintes aux signes monétaires, en conformité avec les directives de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le

mercredi 18 mars à Lomé.

Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué a dirigé les travaux en présence du ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Essowè Georges Barcola. Ces deux lois s'inscrivent dans une dynamique cohérente de modernisation et de sécurisation de l'architecture financière et monétaire.

La loi sur la réglementation de la microfinance

Ce texte favorise l'inclusion financière et renforce la sécurité du système, grâce à des règles plus strictes de gouvernance et de transparence. Il modernise le secteur à travers l'harmonisation régionale, l'introduction de la finance islamique et le développement des services financiers numériques. Sur le plan social, cette loi contribue à réduire les inégalités en facilitant l'accès au crédit et à l'épargne aux populations vulnérables, tout en améliorant la protection des clients grâce à des mécanismes de transparence et de médiation. Le présent projet de loi a fait l'objet d'une analyse visant à vérifier sa conformité au cadre juridique national ainsi qu'aux engagements internationaux. Il a été élaboré conformément à la Constitution du 6 mai 2024 et à la législation communautaire.

La loi portant répression du faux monnayage et des atteintes aux signes monétaires

Le faux monnayage constitue un fléau qui porte atteinte à la crédibilité et à la confiance des citoyens. Il perturbe l'équilibre économique et financier et représente une menace pour la sécurité. Aujourd'hui, ce phénomène revêt un caractère transnational, souvent organisé et lié au développement des nouvelles technologies, d'où la nécessité

d'éviter des approches différenciées. Cette loi dote l'espace communautaire d'un cadre juridique uniforme, capable d'assurer une lutte efficace contre ce fléau.

Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a indiqué que ce vote revêt une importance capitale pour le développement économique du Togo.

Le ministre Barcola a souligné que ces deux textes sont complémentaires et traduisent la volonté du gouvernement de bâtir un système financier et monétaire sécurisé, afin d'assurer une meilleure protection de l'épargne des populations et limiter leur exposition aux risques d'abus et de criminalité financière. Il a rassuré les sénateurs que le gouvernement apportera des réponses appropriées à leurs préoccupations. Le ministre a annoncé la tenue prochaine d'un atelier réunissant l'ensemble des acteurs de la microfinance pour expliquer cette nouvelle loi et les préparer à la transition.

ATOP/MD/BA

LA JCI AGOE-NYIVE PIONEER ANNONCE UN GALA DE CHARITE EN FAVEUR DES ENFANTS ATTEINTS DE LA TRISOMIE 21



Lomé, 19 mars (ATOP) – La Jeune chambre internationale (JCI) Agoè-Nyivé Pioneer a annoncé, l'organisation d'un gala de charité le samedi 21 mars à Lomé pour collecter des fonds qui serviront à financer des actions en faveur des enfants atteints de trisomie 21.

Dans un communiqué, le comité d'organisation a précisé que la cérémonie officielle de remise de dons aura lieu le 4 avril. Une plate-forme dénommée

«<https://www.gofundme.com/f/soutien-aux-enfants-trisomiques>» est créée pour la collecte des fonds. L'initiative vise à sensibiliser les populations afin de les amener à changer de regard sur la trisomie 21. Cette action s'inscrit, selon les organisateurs, dans les Objectifs de développement durable (ODD 3) relatif à la bonne santé et au bien-être.

L'objectif est de promouvoir l'inclusion des enfants atteints de la trisomie 21 tout en renforçant le soutien au centre ENVOL. Les organisateurs prévoient de sensibiliser au moins 200 personnes, de mobiliser davantage de ressources financières et matérielles. Les initiateurs lancent un appel aux entreprises, institutions et acteurs de la société civile à s'associer à cette démarche solidaire.

En 2025, la quatrième édition du projet de sensibilisation a permis de toucher plus de 100 personnes lors d'une campagne à Agoè-Nyivé, avec l'appui du centre ENVOL. Une remise de dons s'était déroulée dans ce centre basé à Wuiti (Lomé). Malgré cet impact jugé « significatif », les organisateurs ont déploré une mobilisation insuffisante des ressources, inférieure à 50 % des besoins, ainsi qu'un manque de partenariats structurés.

ATOP/AO/DHK



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

OGOU/SECURITE ROUTIERE :

DES FORMATEURS RELAIS DES PLATEAUX, FORMES SUR LE PORT DE CASQUE A ATAKPAME

Atakpamé, 19 mars (ATOP) – Un atelier de formation des formateurs relais sur la sensibilisation au port obligatoire de casque s'est déroulé, le mercredi 18 mars à Atakpamé, à l'endroit des acteurs impliqués dans la gestion de la sécurité routière de la région des Plateaux.

La rencontre a regroupé des agents de la direction de la sécurité routière, des responsables de syndicats des transporteurs, des représentants du secteur de l'éducation ainsi que des professionnels de la santé et des médias. Elle est organisée par le ministère des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre de la campagne nationale de sécurité routière au Togo.

L'objectif est de renforcer les capacités de ces acteurs afin qu'ils deviennent des relais efficaces dans la sensibilisation des populations sur le port obligatoire du casque.

Les travaux ont été animés par Marc Freitas, consultant en sécurité routière. Il a entretenu les participants sur des modules, entre autres, les causes des accidents sur le plan national et spécifiquement dans la région des Plateaux en mettant en exergue le relief accidenté. Il les a également édifiés sur la coordination multisectorielle, l'approche « Safe System », qui prône une responsabilité partagée entre les différents acteurs du système de transport, ainsi que sur la problématique spécifique du port du casque de moto au Togo.

M. Freitas a mis l'accent sur l'importance d'une communication adaptée et de proximité pour toucher efficacement les communautés. Il a fait savoir que la sécurité routière est un sujet récurrent sur lequel les autorités du pays, en l'occurrence le Président du Conseil, se bat au quotidien pour réduire les accidents, voire atteindre zéro cas d'accident. Il a indiqué qu'au premier trimestre de cette année, la ville d'Atakpamé a déjà enregistré 48 décès liés aux accidents. Il a rappelé le rôle crucial des formateurs relais dans la diffusion des messages de prévention pour véritablement réduire ce fléau.

Le maire de la commune Ogou 1, Dr Kassamanda Komlan a salué l'initiative qui, selon lui, contribue à la réduction des accidents de la route dans la région. Il a insisté sur la nécessité de mesures complémentaires, notamment la construction de dos d'âne sur la Route nationale n°1 (RN1), au niveau de la traversée de la ville d'Atakpamé. « Une telle infrastructure permettrait de ralentir la circulation et de limiter les risques d'accidents souvent dramatiques dans cette zone », a-t-il souligné. ATOP/KKT/BV



Des participants

ASSOLI :

LA PREMIERE REUNION DE LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE PREFECTORALE TENUE A BAFILO

Bafilo, 19 mars (ATOP) – La première réunion de la phase pilote de la Conférence administrative préfectorale (CAP) d'Assoli s'est tenue le mercredi 18 mars à Bafilo.

Cette rencontre est initiée par le gouvernement à travers le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières. Elle constitue un cadre d'échanges, de propositions et de mise en œuvre des actions de développement de l'Etat au niveau de la préfecture. L'objectif est de coordonner les actions des services déconcentrés de l'Etat au niveau de la préfecture, de veiller à la cohérence des actions de développement menées par les différents acteurs au niveau de la préfecture conformément aux orientations de l'Etat, et d'assister les ministères sectoriels et organismes publics centraux dans la réalisation de leurs projets sur le territoire, en facilitant la concertation avec les acteurs locaux.



Des invités



Le préfet Viagbo (milieu) lors de son adresse

Les échanges ont porté sur le contexte général de la rencontre, le but d'une conférence administrative et les attributions des différents membres. Les participants ont planché sur la mise en œuvre des politiques publiques, programmes et projets de l'Etat aux niveaux régionaux ainsi que préfectoral, et proposé des solutions d'adaptation des projets nationaux aux particularités territoriales.

Le préfet d'Assoli, Viagbo Messan Kafui a renouvelé sa gratitude au gouvernement pour ses efforts en matière du développement et de l'amélioration des conditions de vies des populations.

La rencontre a connu la présence des maires des communes Assoli 1, 2 et 3, des chefs de services déconcentrés de l'Etat, des chefs de cantons, des représentants des forces de l'ordre et de sécurité et des représentants des organisations de la société civile résident dans la préfecture.

Les Conférences administratives préfectorales se tiennent le 2^{ème} vendredi des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

ATOP/SA/JK

AMOU/DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

L'IDM -TOGO SENSIBILISE LA POPULATION SUR L'IMPORTANCE DES ACTIONS CITOYENNES

Amlamé, 19 mars (ATOP) - L'association "Investir pour un Développement Meilleur"(IDM-Togo) a sensibilisé, le samedi 14 mars à Hiheatro, commune Amou 3, la population sur l'importance des actions solidaires et citoyennes au service du développement communautaire.

Des autorités locales, responsables d'organisations et d'associations, leaders communautaires et la population ont pris part à cette séance. Ils ont été édifiés sur les initiatives, projets et programmes de l'IDM-TOGO et du réseau Good Deeds Day (GDD-Afrique Francophone). Une causerie-débat sur le thème « la bonne action au service du développement communautaire » a permis aux organisateurs de mettre en exergue les valeurs de la bonne action dans la transformation sociale.

Le président de IMD -Togo Essessi Kossi a indiqué que son association entend contribuer au développement social, à la sauvegarde de la paix et au bien-être social par des actions positives et durables.



M. Essessi lors de son intervention



L'assistance

Le maire de la commune Amou 3, Assedi Kossi Ikélé a promis accompagner l'IDM-Togo et le réseau Good Deeds Day dans l'exécution de leurs projets pour le bien-être des communautés. Il a exhorté les participants à continuer de jouer leur partition pour le développement harmonieux des communautés.

Les parties prenantes ont décidé d'organiser régulièrement des travaux d'assainissement pour rendre leur commune saine. ATOP/AKA/BV

LACS :

LE PROJET « SECOURS ACCIDENT USYCORT » LANCE A ANEHO

Aného 19 mars (ATOP)-Le service d'intervention et d'assistance dénommé « secours accident USYCORT » (SAU) a été lancé, le mercredi 18 mars à Aného.



Assistance



Les officiels

Ce projet humanitaire est porté par la coordination nationale de l'Union des syndicats des conducteurs routiers du Togo (USYCORT). L'objectif est d'apporter un secours d'urgence pour les soins de première nécessité à ses membres et aux passagers victimes d'accident de circulation. Il s'agit d'apporter une assistance aux victimes d'accident de circulation.

Cette initiative de l'USYCORT va consister à prendre en charge les premiers soins des accidentés à hauteur de 100 000F CFA. Pour bénéficier de cette assistance, chaque conducteur routier doit acheter un ticket de 200F à la gare routière au moment du chargement du véhicule.

Selon le président de l'USYCORT, Oukpédjo Yaya, cette initiative a pour but d'aider les chauffeurs qui éprouvent des difficultés à prendre en charge les passagers qui sont blessés au moment de l'accident de circulation. Il a exhorté les conducteurs à adhérer massivement au produit. Le président les a prodigués d'utiles conseils en leur demandant la prudence, la patience au volant en évitant de consommer les substances psycho

actives et d'être exemplaire. Il a lancé un appel aux passagers à éviter les surcharges en respectant les tarifs.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Gouyo Ekouévi a salué cette initiative qui vient en appui aux efforts du gouvernement. « Votre engagement à porter les premiers secours, est un acte de solidarité qui sauve, qui rassure et qui redonne espoir » a-t-il indiqué. Selon lui, à travers ce service, les responsables des conducteurs routiers rappellent avec justesse que la protection de la vie est une responsabilité partagée et de solidarité. Il les a rassurés de la disponibilité de l'administration préfectorale à les accompagner pour sa réussite.

Les conducteurs routiers ont exprimé leur reconnaissance aux promoteurs du service qui témoigne de l'importance qu'ils accordent à la protection de la vie des chauffeurs et des passagers. ATOP/DK/GMM.

VO/JOURNEE MONDIALE DE L'EAU :

LA POPULATION SENSIBILISEE SUR L'ACCES EQUITABLE A L'EAU A TRAVERS DES SKETCHS

Vogan, 19 mars (ATOP) – L'Organisation de la charité pour un développement intégral (OCDI/Caritas Aného) a initié un concours inter-établissement de sketchs, le mercredi 18 mars à Vogan, pour sensibiliser la population sur l'accès équitable à l'eau en prélude à la célébration de la journée mondiale de l'eau.

Cette journée observée chaque 22 mars est placée en cette année sous le thème « L'eau, source d'égalité ». La séance de sensibilisation s'intègre dans le projet « Amélioration durable des services d'eau potable et assainissement » (PASEPA), financé par le partenaire MISEREOR. L'objectif est de promouvoir l'accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement comme droit humain fondamental.

Six établissements primaires à savoir trois publics (Vo-Koutimé ; Kpétemégan et Hangbakoè), contre trois catholiques (Notre dame des apôtres, Djoguimé et Boko) ont compété. Ils ont présenté des sketchs sur le thème retenu. Sous la supervision d'un jury de trois membres présidé par Zonvidé Gagnon, les élèves ont été évalués sur la pertinence, la créativité et l'impact émotionnel de leurs messages.

Au classement final, l'EPP Vo-Koutimé remporte le premier prix avec 18 points, suivie de l'EPC Boko (17 points) et de l'EPP Hangbakoè (15 points). NDA Vogan se contente de la 4^e place avec 12 points ; EPP Djoguimé, 5^e avec 10 points et l'EPP Kpétemégan ferme la marche avec 8 points. Les lauréats ont reçu divers prix, entre autres, des trophées, des ballons, des tee-shirts et des gadgets.

L'animatrice du projet, Mme Awouko Véronique a invité le public à s'impliquer dans les projets de l'eau et de l'assainissement pour accélérer la réalisation de l'objectif du développement durable 6 (eau et assainissement pour tous d'ici 2030).

La conseillère à l'inspection des enseignements préscolaire et primaire de Vo Sud, Mme Lawson Latré Kayi et le représentant du maire de la commune Vo 1, M. Afantchao Jules ont invité les élèves au partage des informations relatives à la journée.

La cérémonie s'est achevée par la remise officielle des récompenses en présence du secrétaire général de l'OCDI Caritas Aného, le Révérend Père Sati Benoît. ATOP/AKS/SED



Rvd Père Sati remet le prix à une représentante d'une école

LACS/MOIS DU RAMADAN :

LA SECRETAIRE GENERALE DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL OFFRE DE VIVRES A LA COMMUNAUTE MUSULMANE

Aného, 19 mars (ATOP)- La ministre, secrétaire générale de la Présidence du Conseil et conseillère municipale des Lacs 1, Sandra Ablamba Johnson, a offert des vivres à la communauté musulmane et aux couches vulnérables de la commune des Lacs 1, le mercredi 18 mars à Aného.

Ce don est composé de produits de première nécessité. À travers ce geste, la donatrice s'inscrit dans un esprit de partage, de solidarité et de soutien aux communautés et aux personnes démunies durant ce mois béni de Ramadan.

L'objectif est d'accompagner les familles, les communautés et les couches vulnérables pendant cette période importante de jeûne et de leur permettre de célébrer le Ramadan dans de bonnes conditions. Il s'agit également, pour la donatrice, de promouvoir l'entraide et la cohésion sociale au sein de la commune.

En remettant le don, le représentant de la ministre, M. Afan Mawoussi Romain, a souligné que ce geste vise à venir en aide aux frères et sœurs de la communauté musulmane en période de jeûne. « Afin d'être en communion avec cette communauté, Sandra Ablamba Johnson a pensé à faire ce geste. Cette période coïncide également avec le jeûne des chrétiens ; de ce fait, Pâques et le Ramadan interviennent presque simultanément. Elle a jugé très important d'accompagner la communauté musulmane et les populations vulnérables en vue de bien célébrer ces deux événements », a-t-il indiqué. Il a exhorté les bénéficiaires à préserver le vivre-ensemble, à maintenir la paix et à œuvrer pour le développement de leur milieu.

Les bénéficiaires, visiblement émus, ont exprimé leur gratitude à la généreuse donatrice pour ce geste qui vient alléger leurs difficultés. ATOP/DK/MD



Remise symbolique du don

TONE/ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE :

LES PRESTATAIRES DE SOINS DES SAVANES REVISITENT LES REGLES DE DELIVRANCE DES SOINS DE L'AMU



Une séquence des travaux

Dapaong, 19 mars (ATOP) – Les prestataires de soins des préfectures de Kpendjal, Kpendjal-Ouest et Tône, Cinkassé, Tandjouré, Oti et Oti-Su ont bénéficié d'une session de recyclage sur les règles de délivrance des soins de l'Assurance maladie universelle (AMU) les 18 et 19 mars à Dapaong.

La formation est organisée par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances. Elle a pour

but de renforcer les capacités des professionnels de la santé en matière d'application des règles de délivrance des prestations de l'AMU afin d'assurer une meilleure conformité, transparence et efficacité dans la gestion des soins couverts. La rencontre vise aussi à

promouvoir une culture de qualité, d'équité et de bon accueil dans la prise en charge des assurés et à contribuer à la réduction des litiges et réclamations liées à une application non optimale des règles AMU.

La session a été marquée par deux modules, notamment « Fondamentaux de l'Assurance maladie universelle (AMU) » et « Fraudes constatées dans la prise en charge des assurés AMU et mesures de prévention ». Les participants ont été sensibilisés sur les principes, les mécanismes, les droits et obligations liés à l'AMU, les règles de délivrance des soins, médicaments, examens et hospitalisations, la promotion des bonnes pratiques dans l'interprétation et l'application du panier de soins.

Le secrétaire général du gouvernorat des Savanes, Kégbé Latifou, a fait savoir que cette initiative constitue « un pas supplémentaire et décisif dans la mise en œuvre de l'AMU, projet sociétal phare et heureuse initiative du gouvernement, sous l'impulsion du Président du Conseil ». Il a apprécié le fait que les acteurs qui rendent opérationnelle l'AMU ne perdent pas de vue les valeurs éthiques et professionnelles qui assureront au projet sa pérennisation dans l'intérêt des populations.

Le secrétaire général du ministère en charge des Assurances, Winga Dissaliba, a insisté sur l'abandon des pratiques frauduleuses qui affectent la qualité des prestations de soins aux assurés et nuisent à l'AMU.

D'après le coordonnateur régional de l'Institut national d'assurance maladie (INAM) des Savanes, Boussé Kossivi, les cas d'abus ou de fraudes récurrents sont l'usurpation d'identité par des non-assurés et des prescriptions abusives et fantaisistes de la part des prestataires, entre autres.

ATOP/JK/SED

YOTO/ FESTIVAL CULTUREL NATIONAL INTERCLUBS EN FAVEUR DE LA PAIX :
LE CLUB « HAVILONLON » DECROCHE SON TICKET POUR LA PHASE FINALE



Autorités locales, organisateurs et participantes

financier du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères à travers le programme ZIVIK. Il s'inscrit dans le cadre de la phase 2 du projet de renforcement de l'inclusion et de la résilience des jeunes et des femmes pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme, tout en promouvant l'harmonie sociale et une cohésion durable.

Au total, cinq clubs féminins, issus chacun d'un canton de la commune, ont pris part à la compétition après des phases éliminatoires locales. Il s'agit de Novissi d'Essè-Godjin, Lomnava de Tométy-Kondji, Lonlongnon de Tokpli, Havilonlon de Klohomé et Woédi de Sédomé. Tous ont rivalisé d'ardeur, démontrant leur savoir-faire et leur talent à travers des prestations axées sur la pertinence des thèmes choisis.

Les performances ont été évaluées sur cinq critères : la clarté du message de paix, la pertinence par rapport au contexte local, la qualité de la prestation, l'impact sur le public et la créativité. À l'issue de passages scéniques de 15 minutes par club, le jury, présidé par Mme Atiklè Chantal, présidente communale des femmes, a désigné « Havilonlon » de

Tabligbo, 19 mars (ATOP) – Le club des femmes « Havilonlon » de Klohomé, dans le canton de Gboto, représentera la commune Yoto 3 à la phase finale du Festival culturel national interclubs pour la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble, prévue le 9 avril prochain à Lomé. Ce club a été sélectionné à l'issue de la phase communale organisée le mercredi 18 mars à Gboto Vodoupé.

L'événement est initié par l'organisation « Youth Awake », avec l'appui

Klohomé comme lauréat. En plus du trophée attribué au vainqueur, chaque club a reçu une enveloppe financière.



Une prestation de danse



M. Kolani (à droite) remettant l'enveloppe à la présidente du club gagnant

Ce festival vise à faire de la culture un levier opérationnel de promotion de la paix et du vivre-ensemble au sein des communautés togolaises. À travers des prestations culturelles telles que chants et danses, il ambitionne de produire et diffuser des messages de paix clairs et adaptés aux réalités locales. L'initiative permet également de sensibiliser un large public, y compris les populations rurales et non alphabétisées, grâce à l'usage des langues locales, tout en valorisant l'engagement citoyen des jeunes femmes en tant qu'actrices de paix.

Le maire de la commune Yoto 3, Dégbé Kokou, a invité les populations à promouvoir les valeurs de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble. Il a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les acteurs culturels de la commune dans leur quête de perfection.

Le directeur exécutif de « Youth Awake », Kolani Tobigue, a salué l'engagement des autorités locales en faveur du patrimoine culturel, qu'il a qualifié d'outil de paix, d'unité, de cohésion sociale et de développement durable. Il a souligné que ce festival constitue une opportunité de renforcer les liens sociaux entre les communautés, contribuant ainsi à la stabilité et à l'essor économique du pays.

ATOP/SAK/AO

BLITTA/EDUCATION :

L'INSPECTION DES ENSEIGNEMENTS PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE DE BLITTA-EST DOTE DE TABLES-BANCS

Blitta-Gare, 19 mars (ATOP) – L'Inspection des enseignements préscolaire et primaire (IEPP) de Blitta-Est a bénéficié de 300 tables-bancs, offertes par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, le mercredi 18 mars à Blitta.

Ces tables-bancs sont destinées aux écoles primaires des communes Blitta 1 et 2. Le but est d'améliorer les conditions de travail des élèves et de promouvoir l'éducation de qualité.



Remise du don

Le don a été remis à la cheffe de l'IEPP Blitta-Est, Mme Soussoukpo Yawavi Mawoussé par l'ingénieure en génie civil au Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) de la région Kara-Centrale, Mme Brénam Anakpa. Celle-ci a assuré

les acteurs de l'éducation de l'engagement du Président du Conseil à les accompagner pour l'essor du secteur. Elle a demandé aux bénéficiaires de prendre soin du mobilier offert.



Vue partielle des tables bancs

soutien à l'éducation de base est précieux et encourage les élèves à poursuivre les études » a-t-elle laissé entendre.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général de la préfecture de Blitta, Katanga Eso-Houna, du 1^{er} adjoint au maire de la commune Blitta 1, Atonga Tarandjana, des autorités administratives, du corps enseignant et des parents d'élèves.

Au total, la région Centrale a bénéficié de 3000 tables bancs offertes par le Président du Conseil. ATOP/SF/MEK/MG

KOZAH/2^e EDITION DE « MON AVIS SCIENTIFIQUE » : **L'ETUDIANTE DOUTI DIOKTANTE CLASSEE 1^{ERE}**

Kara, 19 mars (ATOP)- Mlle Douti Dioktante Bénédicte, étudiante en médecine, master 1 à l'Université de Kara (UK), a remporté la première place de la compétition féminine « Mon avis scientifique », le mercredi 18 mars à Kara.



Mme Houzou-Mouzou (à droite) remettant le 1er prix à Mlle Douti



Candidates et officiels

Organisée par l'Université de Kara, à travers la Faculté des sciences de la santé (FSS), en collaboration avec Liksoft, l'activité a reçu l'appui financier du Conseil international de l'intelligence artificielle (CONIIA). Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la journée internationale des droits de la femme. La confrontation a réuni des étudiantes issues de plusieurs facultés et instituts.

Cette compétition scientifique consiste pour les concurrents à présenter un sujet scientifique d'actualité, à donner leur analyse scientifique et à proposer des solutions concrètes aux problèmes abordés. Elle vise à développer chez les participantes l'esprit critique, le leadership et les compétences en communication, notamment autour des enjeux liés à l'intelligence artificielle. Le thème retenu est : « Education 2.0 : comment l'intelligence artificielle peut-elle personnaliser l'apprentissage sans déshumaniser nos universités ? »

Sur seize candidates à la phase éliminatoire, dix ont participé à la finale. Les prestations ont été évaluées selon la qualité du contenu, la rigueur de l'analyse et la clarté de la présentation.

Au terme des délibérations, la lauréate a reçu plusieurs récompenses, dont un voyage de découverte en Chine, un ordinateur portable et une enveloppe financière de 200.000F CFA. Les autres finalistes ont également été primés. Des prix de consolation ont été décernés à toutes les participantes et des attestations de remerciement et de reconnaissance et un prix du public ont été donnés aux membres du CONIIA et au personnel de l'UK.

La présidente de l'UK, Prénom Houzou-Mouzou a salué l'initiative, soulignant l'importance d'un usage éthique de l'intelligence artificielle et annonçant un accompagnement des participantes à travers des formations et des projets futurs.

ATOP/MM/TAL/MG

DECENTRALISATION :

LA PREFECTURE DE LA KERAN TIENT SA PREMIERE CONFERENCE ADMINISTRATIVE

Kantè, 19 mars (ATOP) - La première réunion de la Conférence administrative préfectorale (CAP) de la Kéran s'est tenue le jeudi 19 mars à Kantè.



Le préfet Douti (au milieu) présidant la CAP



L'assistance

Portée par le gouvernement à travers le ministère en charge de l'Administration territoriale dans le but d'améliorer l'efficacité de l'action publique, la CAP ambitionne de créer une synergie durable à tous les niveaux de la gouvernance locale et renforcer la coordination entre tous les acteurs.

La rencontre est placée sous l'autorité du préfet de la Kéran, Douti N'Sarma Mabiba. Elle a rassemblé les maires des 3 communes, les chefs des services déconcentrés, les représentants des forces de l'ordre et de sécurité, les responsables des organisations de la société civile ainsi que les chefs traditionnels. L'objectif est de définir le fonctionnement de ladite institution en situant le rôle et les responsabilités de chaque acteur. Il s'agit également de porter une attention particulière sur l'état d'avancement des projets et programmes de développement en cours dans la localité cible.

Le préfet Douti a souligné l'enjeu de cette initiative gouvernementale qui s'inscrit dans la dynamique d'une collaboration renforcée entre l'administration et les autorités locales visant à éviter les conflits de compétences en optimisant l'impact des politiques publiques. « Au-delà du cadre formel, la conférence administrative préfectorale se veut un espace d'échanges dans lequel tous les acteurs locaux proposent des pistes de solutions face aux difficultés liées aux défis sociaux », a-t-il relevé.

Prévue par la loi du 8 janvier 2007 et mise en application suivant l'arrêté du 22 décembre 2025, la conférence administrative préfectorale se tiendra chaque trimestre.

ATOP/PAP/BA

TANDJOUARE :**LES FEMMES DE BOMBOUAKA EDIFIEES SUR L'EGALITE ET L'EQUITE GENRE**

Tandjouaré, 19 mars (ATOP) - Les femmes du canton de Bombouaka dans la préfecture de Tandjouaré ont été édifiées sur l'égalité et l'équité genre, le mercredi 18 mars, dans le village de Konkouaré à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes observée chaque 8 mars.



Des participants



Présentation d'un sketch

Plan international Togo a initié cette activité en collaboration de l'ONG Centrale africaine pour un développement intégré et durable (CADID) dans le cadre du projet « Promotion des droits des enfants et jeunes dans les Savanes ». La séance marque le début d'une tournée de sensibilisation dans les sept cantons partenaires de Plan international dans la région des Savanes. Elle est axée sur le thème de cette édition : « Droits, justice, action pour toutes les femmes et les filles ».

Des autorités administratives, leaders communautaires, membres d'organisations de femmes et des partenaires de développement ont honoré de leur présence cette rencontre. Le but est de renforcer la compréhension des communautés sur les enjeux liés à l'accès des femmes à leurs droits, à la justice et à leur pleine participation dans la société.

Ce rendez-vous a été marqué par un exposé sur le thème de la journée suivi de débats et des témoignages des femmes sur leurs conditions de vie. Des prestations de danses folkloriques et un sketch sur la déscolarisation des jeunes filles et le fléau dit « Galamsey » (exode vers les mines d'or au Ghana) ont également meublé la rencontre.

Le secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré, Darpak Souk a réaffirmé l'engagement de l'Etat en faveur de la promotion des droits des femmes. Il a demandé aux acteurs d'intensifier les efforts en faveur de la promotion des droits des femmes et des filles, notamment en luttant contre les stéréotypes de genre, en favorisant le maintien des filles à l'école et en garantissant un environnement inclusif et équitable pour toutes.

Le superviseur de l'ONG CADID, Djarigui Félix a félicité les femmes de Bombouaka qui se battent au quotidien pour subvenir aux besoins de leurs familles et les a exhortées à mieux encadrer leurs progénitures pour un avenir meilleur.

ATOP/TKA/JK/BV



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



TONE/CELEBRATION DE L'AÏD EL-FITR :

LA COMMUNAUTE MUSULMANE DES SAVANES BENEFICIE DE VIVRES

Dapaong, 19 mars (ATOP) – La communauté musulmane de la région des Savanes a bénéficié, le mercredi 18 mars à Dapaong, de vivres offerts par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

Au total, 300 sacs de riz de 25 kg, 300 sacs de riz de 50 kg et 300 cartons d'huile végétale ont été remis à cette communauté. Ce geste va permettre aux fidèles de Mahomed de célébrer dans l'allégresse l'Aïd el-Fitr ce vendredi 20 mars.

Le don a été remis symboliquement au président de l'Union musulmane du Togo (UMT) en charge de la région des Savanes, El Hadj Mondo Ibrahim par le gouverneur de la région, Atcha-Dédji Affoh, en présence des préfets et maires de la région ainsi que des autorités administratives et militaires.

Le président de l'UMT Savanes a invoqué la bénédiction d'Allah sur la vie du Président du Conseil et des membres du gouvernement. ATOP/TKA/JK/BV



Remise symbolique au président de l'UM Savanes

KERAN/DISTRIBUTION DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES :

LE COMITE LOCAL D'ORGANISATION A PIED D'ŒUVRE

Kantè, 19 mars (ATOP)- En prélude à la prochaine campagne nationale de distribution des Moustiquaires imprégnées d'insecticides (MII), le Comité local d'organisation (CLO) de la campagne s'est réuni, le jeudi 19 mars à Kantè, pour amorcer les préparatifs.



Participants



Une phase de la présentation

Cette réunion préparatoire a permis aux membres du CLO de s'informer du contexte, des enjeux et des orientations stratégiques de cette 6^e campagne nationale. L'objectif est de renforcer les capacités des membres du Comité local dans le but de garantir une mise en œuvre efficace, harmonisée et coordonnée de cette nouvelle campagne afin de lutter efficacement contre le paludisme.

Le président du comité local, le préfet Douiti N'Sarma Mabiba a invité chaque membre à participer activement au processus de mise en œuvre de cette campagne qui s'inscrit dans la dynamique gouvernementale de lutte contre cette maladie. « La santé de nos populations est une priorité et demeure un facteur de développement », a-t-il précisé.

Composé de 17 membres, le CLO "MII"- Kéran a également pour rôle d'intensifier la sensibilisation et la mobilisation sociale auprès des autorités administratives et politiques ainsi que de toute la population avant et pendant toute la durée de la campagne.

Entre autres missions, les membres du Comité local devront assurer la réception, la sécurité et la distribution des moustiquaires imprégnées destinées à tous les ménages de la localité.

ATOP/PAP/AJA

DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS OFFERTS A 4 COOPERATIVES DES LACS 1

Aného, 19 mars (ATOP) - Quatre coopératives, spécialisées dans la fabrication de gari et de tapioca et de maraichage dans la commune Lacs 1, ont bénéficié, le mercredi 18 mars à Aného, des matériels et équipements destinés à renforcer leurs activités génératrices de revenus.



Les matériels



Remise symbolique de matériel

Les coopératives bénéficiaires sont Novissilé et Bibiyéwoé d'Elavagnon Condji, la Rose du matin et Novissi-Lacs de Messan Condji.

Le don est constitué des moulins à manioc, des brouettes, de moto-pompes, de presseuses, des marmites, des bassines en aluminium et plastique, des tamis, de coupe-coupe, des binettes, des bottes, des arrosoirs, de bandes à trous de 200 m, des gilets et de gants.

Outre ce don aux coopératives, les membres du comité de surveillance, des mangroves et des jeunes cocotiers ont bénéficié de gilets de sauvetage et de gants.

Ce geste émane du projet de renforcement de la résilience au changement climatique des communautés côtières du Togo (R4C-TOGO) avec le soutien technique et financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Il s'inscrit dans la mise en œuvre du sous projet « Contribution à la restauration de la berge et promotion des activités génératrices de revenus dans la localité de Messan Condji » porté par la communauté de Messan Condji.

L'objectif est de contribuer à améliorer les conditions de travail et de vie des bénéficiaires tout en encourageant des pratiques responsables conforme aux normes environnementales. Il s'agit aussi d'accroître les capacités de production des coopératives en améliorant leur revenu en vue de leur bien-être social.

La directrice préfectorale de l'Environnement des Lacs, Capitaine Amadou Sounka Abibatou a rappelé le projet R4C-TOGO intervient pour restaurer les écosystèmes côtiers dégradés comme les mangroves et promouvoir les moyens de subsistance durable des femmes et des jeunes. Elle a exhorté les bénéficiaires à protéger leur environnement et à utiliser en bon escient les matériels mis à leur disposition.

Le chef quartier de Messan Condji, Houédakor Tété, a au nom des bénéficiaires, exprimé leur reconnaissance au projet R4C-TOGO pour ce geste qu'il qualifie de soutien important pour la relance des AGR.

ATOP/DK/BA

INTERVIEW

FNFI :

**1 900 000 CREDITS ACCORDES, POUR PLUS DE 117 MILLIARDS DE F CFA,
AVEC UN TAUX DE REMBOURSEMENT DE 94,98 %, UN INDICATEUR
DE LA SOLIDITE DU DISPOSITIF**

Par Diane Minlekib

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) est une institution publique créée par le gouvernement togolais pour faciliter l'accès aux services financiers des personnes exclues du système bancaire classique, en particulier les populations à faibles revenus, les jeunes, les femmes, les artisans et les agriculteurs entre autres. Sa mission d'inclusion financière lui a permis d'obtenir des résultats jugés encourageants et des perspectives ambitieuses. Dans une interview accordée à la rédaction de l'Agence togolaise de presse (ATOP), le directeur général, N'Dassim Songai, est revenu sur le parcours, les performances et les ambitions de l'institution.

Le fonds et son évolution

« Le FNFI a été créé en décembre 2013 et lancé officiellement en 2014. A ses débuts, l'institution a mis en place un premier produit. C'était le produit Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), qui a été lancé en 2014. Par la suite, l'offre s'est élargie, deux autres produits ont suivi en 2015 et 2016 : l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF) et le produit Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF) » a rappelé le directeur. Aujourd'hui, le FNFI dispose d'une gamme d'offres plus étoffée. Il s'agit de plus de 13 produits financiers qui sont essentiellement des produits de crédits destinés à la population.

Le directeur distingue deux générations de produits : « Il y a d'abord des produits de première génération qui sont AGRISEF, AJSEF, APSEF ainsi que le Produit d'accompagnement à la formalisation (PAF), et ensuite des produits de seconde génération que nous faisons essentiellement avec les banques. »

Des résultats significatifs

L'ambition du FNFI va au-delà de l'octroi de crédits. « Il s'agit pour le FNFI de conduire ses bénéficiaires du secteur informel qui exercent des activités génératrices de revenus avec les produits de première génération vers le secteur formel qui est celui des Très petites, petites et moyennes entreprises. Nos bénéficiaires ont quitté le secteur de la microfinance vers le secteur de la banque et donc du secteur informel vers le secteur formel. », a-t-il déclaré.

Sur le plan des performances, le directeur se félicite des résultats enregistrés : « Aujourd'hui, avec tous ces produits, le FNFI est arrivé à octroyer plus de 1 900 000 crédits pour un volume global de plus de 117 milliards de F CFA. Un autre indicateur témoigne de la solidité du dispositif : le taux de remboursement à la fin de l'année qui tourne autour de 94,98 %. »

Des perspectives axées sur l'élargissement et la digitalisation

En matière de perspectives, le FNFI entend consolider ses acquis. Il s'agit d'accompagner les bénéficiaires dans le processus. Il est question ici pour le fonds de consolider les acquis en matière d'inclusion financière, de renforcer et d'approfondir l'inclusion financière autour de la population.

Selon le directeur, depuis 2022, le cadre d'intervention a évolué : « le décret qui a été repris pour FNFI a élargi la cible à toute la population. Ce n'est plus seulement la population vulnérable, mais pour toute la population.

Parmi les priorités, figure la digitalisation : « Il s'agit également pour nous de finaliser notre processus de digitalisation des produits financiers. Il faut à tout prix accélérer l'inclusion financière des populations, surtout celles qui sont dans des zones éloignées et difficiles d'accès. Le FNFI entend aussi « augmenter la couverture géographique de nos produits, finaliser le diagnostic des performances pour avoir une évaluation objective, identifier les défis et les axes d'amélioration afin d'ajuster les interventions futures », a ajouté M. N'Dassim.

Des montants adaptés aux besoins

Les montants des financements varient selon les produits. Le directeur a relevé qu'en terme d'accompagnement, ça varie aujourd'hui entre 30 000 et, 100 000 000 F CFA. Le produit APSEF qui comporte 4 cycles, varie de 30 000 à 60 000 pour les 4 cycles au bout de deux ans. Les 4 cycles durent six mois. Il y a le produit AGRISEF, c'est de 100 000 à 150 000 F CFA, deux cycles d'un an chacun. Le produit AJSEF aussi, de 200 000 à 300 000 F CFA, dure aussi plus d'une période de deux ans. Le produit avec le système bancaire peut aller même jusqu'à cinq ans, parce qu'aujourd'hui les produits sont aussi financés à moyen terme. Le produit N'kodédé est le produit phare aujourd'hui. Il concerne les bénéficiaires en termes de cycle des produits de première génération. Seuls ceux qui ont bénéficié des produits de première génération et qui ont bien remboursé, ont le droit d'aller à N'kodédé avec le système bancaire. Avec N'kodédé, le premier cycle est de 5 millions maximum, le deuxième à 10 millions maximum, le troisième à 50 millions maximum et les 100 millions F CFA sont pour un proche avenir.



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

INDE/ GENERATION DE CONTENU MEDIA :

DES JOURNALISTES, COMMUNICANTS ET ENSEIGNANTS EN FORMATION A CHANDIGARH

Chandigarh, 19 mars (ATOP) – Quinze professionnels des médias, des communicants et des enseignants dont deux Togolais ont démarré une formation sur la « génération de contenu média à l'aide des outils numériques les plus récents », le mercredi 18 mars à Chandigarh en Inde.

Cette formation, prévue pour une semaine, est à l'actif de l'Institut de formation et de recherche pour les enseignants techniques (NITTTR) de Chandigarh. Il se tient dans le cadre de son programme de coopération technique et économique indienne (ITEC). La formation regroupe les participants de la Palestine, du Cameroun, du Vietnam, de la Tanzanie, de la Russie, du Sri Lanka, du Liberia et du Togo.

Les professionnels des médias, les communicants et les enseignants seront édifiés sur le rôle des outils numériques dans l'éducation moderne. Ils vont se familiariser avec

les outils de l'Intelligence artificielle (IA) émergents dédiés à la génération de contenus, tout en garantissant le respect des pratiques éthiques et des droits d'auteur. Les compétences des participants en matière de conception et de production de contenus engageant textuels, visuels, audio et vidéo à l'aide d'outils numériques seront également renforcées.

Au premier jour de la rencontre, les délégués ont été entretenus sur les fondamentaux des médias numériques et de la conception visuelle ; les bases de la conception : texte, couleurs, mises en page, infographie et des présentations à l'aide des outils numériques simples. Il y a aussi la mise en pratique de la création de contenu visuel simple, suivie d'exercices pratiques en laboratoire. Cette phase d'exercice est suivie des chroniques culturelles portant sur le pays hôte.



Les participants suivant la cérémonie d'ouverture

Le directeur NITTTR de Chandigarh, Prof. Bhala Ram Gurjar a expliqué que les outils numériques sont cruciaux aujourd'hui pour l'accès à l'information, l'apprentissage, la communication et l'engagement civique. D'après lui, ils transforment la presse, le marketing et l'éducation, offrant des opportunités d'innovation malgré les défis. « Le numérique est indispensable car il facilite la vie, accélère les échanges, améliore les services et ouvre de nouvelles possibilités dans tous les domaines » a relevé prof. Gurjar. Il a encouragé les participants à tirer meilleur profit de cette formation afin d'impacter leur environnement de travail.

Mme Adjamani Amivi, très émerveillée par cette formation déclare : « C'est une fierté pour moi de prendre part à cette formation. Nul n'ignore l'importance des technologies numériques aujourd'hui. Je compte capitaliser les enseignements qui nous seront donnés, rentrer dans mon pays, partager ce savoir avec mes collègues pour améliorer la qualité du service ».

ATOP/BBG/BV

----- TRUMP RENONCE A LA LOI JONES POUR FREINER LA HAUSSE DES PRIX DU PETROLE

New York, (Xinhua) - Le président américain Donald Trump a suspendu mercredi 18 mars la loi Jones pendant 60 jours afin de freiner la hausse des prix du pétrole provoqué par la fermeture du détroit d'Ormuz au large des côtes iraniennes.

La loi Jones exige que toutes les marchandises transportées entre les ports américains le soient exclusivement par des navires de construction américaine.

« La décision du président Trump d'accorder une dérogation de 60 jours à la loi Jones n'est qu'une mesure de plus pour atténuer les perturbations à court terme du marché pétrolier, tandis que l'armée américaine continue de remplir les objectifs de l'opération Epic Fury », a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, dans un communiqué.

« Cette mesure permettra à des ressources vitales comme le pétrole, le gaz naturel, les engrais et le charbon de circuler librement vers les ports américains pendant soixante jours, et l'administration reste déterminée à continuer de renforcer nos chaînes d'approvisionnement essentielles », a-t-elle ajouté.

Dans le cadre des efforts déployés pour freiner la hausse des prix du pétrole, les États-Unis ont annoncé qu'ils allaient libérer 172 millions de barils de pétrole de leurs réserves stratégiques.

Face à la hausse continue des prix de l'énergie, exacerbée par les perturbations liées au conflit iranien, les médias locaux ont également présenté cette mesure comme un effort pour réduire les coûts du transport maritime intérieur, soutenir la logistique militaire et garantir un approvisionnement constant en carburant aux bases et opérations américaines. Xinhua.

----- **LE FORUM MEDIATIQUE CHINE-RDC PROMeut LES AVANTAGES MUTUELS ET LA COOPERATION GAGNANT-GAGNANT**

Kinshasa, (Xinhua) - Le Forum des médias Chine-République démocratique du Congo (RDC) s'est tenu mercredi 18 mars à Kinshasa, la capitale de la RDC.

Placé sous le thème « Modernisation chinoise et voie de développement de la RDC : explorer conjointement de nouvelles voies pour un bénéfice mutuel et une coopération gagnant-gagnant », le forum a attiré environ 250 personnalités politiques, représentants des médias et chefs d'entreprise des deux pays.

Dans un message vidéo diffusé lors de la cérémonie d'ouverture, Fu Hua, président de l'agence de presse Xinhua, a souligné que cette année marque le 70^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et les nations africaines, ainsi que l'Année des échanges entre les peuples Chine et Afrique.

Il a déclaré que Xinhua profiterait de ce forum pour travailler avec ses collègues des médias de la RDC afin d'interpréter plus en détail le plan établi par les dirigeants des deux pays.

Xinhua a pour objectif de raconter des histoires captivantes de coopération bilatérale, d'étudier les questions prospectives et stratégiques concernant le développement Chine-Afrique et d'organiser des activités d'échange telles que le Forum des médias et des groupes de réflexion du Sud global, a ajouté Fu.

Ces efforts renforceront la représentation et la voix des deux pays au sein du système de gouvernance multilatérale et insuffleront une force spirituelle plus dynamique au développement stable et durable de la coopération sino-africaine, a-t-il déclaré.

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie nationale de la RDC, Daniel Mukoko Samba, a déclaré que les relations de longue date entre la Chine et la RDC se sont développées de manière constante sur la base de la coopération et de l'amitié.

La coopération Afrique-Chine a apporté un soutien important au développement du continent africain, a-t-il ajouté.

Mukoko a souligné que les médias jouent un rôle de pont, contribuant à renforcer la compréhension mutuelle entre les deux peuples et à approfondir la coopération Chine-RDC. Xinhua.

----- **L'AFGHANISTAN ET LE PAKISTAN ANNONCENT UN CEsSEZ-LE-FEU TEMPORAIRE PENDANT L'AÏD AL-FITR**

Kaboul/Islamabad, (Xinhua) - L'Afghanistan et le Pakistan ont annoncé la suspension des opérations militaires pendant la fête de l'Aïd al-Fitr, ont déclaré mercredi 18 mars, des responsables des deux pays.

Le porte-parole du gouvernement afghan, Zabihullah Mujahid, a déclaré mercredi soir dans un message publié sur la plateforme de médias sociaux X que le gouvernement afghan avait suspendu ses opérations militaires contre le Pakistan pendant la fête de l'Aïd al-Fitr.

Il a ajouté que la sauvegarde de la sécurité nationale, de la souveraineté et de la vie des citoyens de l'Afghanistan demeure une obligation à la fois nationale et religieuse, et que le gouvernement afghan répondra fermement à toute agression si des menaces surviennent.

Par ailleurs, le ministre fédéral pakistanais de l'Information et de la Radiodiffusion, Attaullah Tarar, a également déclaré sur la chaîne X que le Pakistan suspendrait ses attaques contre l'Afghanistan pendant l'Aïd al-Fitr.

Selon Tarar, la suspension des opérations a débuté mercredi à minuit.

Les tensions entre l'Afghanistan et le Pakistan se sont rapidement intensifiées après des affrontements survenus le long des zones frontalières entre les deux pays, entre la fin du 26 février et le début du 27 février. Xinhua.

----- LA RUSSIE MET EN GARDE LE JAPON CONTRE TOUTE REMILITARISATION ET L'EXHORTE A RESPECTER LES PRINCIPES PACIFISTES

Moscou, (Xinhua) - Le Japon devrait tirer les leçons de l'histoire et adhérer aux dispositions pacifistes de sa constitution s'il ne veut pas répéter les erreurs du passé, a déclaré mercredi 18 mars la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Lors d'un point de presse régulier, Zakharova a déclaré que le Japon n'avait cessé de prendre des mesures en vue de sa remilitarisation, notamment l'acquisition d'armes de frappe telles que des missiles de croisière, qui ne peuvent être classées comme armes défensives.

Elle a déclaré que la Russie avait averti à plusieurs reprises le Japon des conséquences destructrices d'une augmentation marquée des dépenses militaires, en particulier lorsqu'il s'agit d'acquérir des armes susceptibles de constituer une menace potentielle pour la sécurité nationale des pays voisins, y compris la Russie.

Selon Zakharova, les politiques du Japon ont un impact extrêmement négatif sur la stabilité régionale et mondiale, exacerbant les tensions dans la région Asie-Pacifique et risquant de déclencher une nouvelle course aux armements.

Elle a fait remarquer que si de nouvelles menaces de missiles apparaissaient sur le territoire russe, la Russie réagirait et prendrait les mesures nécessaires pour garantir sa capacité de défense. Xinhua



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



SPORTS

LIGUE DES CHAMPIONS:

LE BAYERN MUNICH, LIVERPOOL ET L'ATLETICO DE MADRID REJOIGNENT LES QUARTS DE FINALE

FRANCE (RFI) - Le Bayern Munich, Liverpool et l'Atlético sont les trois dernières équipes à avoir validé leur billet pour les quarts de finale, mercredi 18 mars. L'Atalanta Bergame, Galatasaray et Tottenham passent à la trappe.

Le Bayern a facilement validé sa place en quarts de finale de la Ligue des champions UEFA pour la septième saison consécutive en surclassant l'Atalanta Bergame 4-1 à l'Allianz-Arena (doublé de Harry Kane et buts de Lennart KARl et Luis Diaz, contre un but de Lazar Samardzic), après une première démonstration à l'aller en Italie (6-1). Pour

une place dans le dernier carré de la compétition reine du football européen, les Munichois défieront le Real Madrid, un grand classique et une affiche de gala, avec l'avantage pour le Bayern de recevoir au match retour à la mi-avril. La dernière fois que le Bayern ne s'est pas hissé dans le top 8 de la compétition reine du football européen, cela remonte au printemps 2019, avec une sortie en huitièmes de finale contre Liverpool, futur lauréat de la compétition.

Depuis, si le Bayern a remporté le titre en 2020 contre le PSG pour son sixième et dernier sacre, et s'est arrêté en demies contre le Real en 2024, il a surtout été privé de festin à la table des quatre meilleurs après des défaites en quarts en 2021 (battu par le PSG), 2022 (battu par Villarreal), 2023 (battu par Manchester City) et 2025 (battu par l'Inter Milan).

Liverpool va retrouver le PSG

Liverpool, de son côté, n'a laissé aucune chance à Galatasaray (4-0) à Anfield en huitièmes de finale retour, et retrouvera le Paris Saint-Germain en quarts de finale. Défaits 1-0 à l'aller à Istanbul, les Reds ont été mis sur de bons rails par Dominik Szoboszlai (25e). Hugo Ekitike (51e), Ryan Gravenberch (53e) et enfin Mohamed Salah (62e) ont assuré la qualification après la pause. Liverpool a rendez-vous en avril avec Paris, champion d'Europe en titre, qui l'avait éliminé en huitièmes de finale la saison dernière. Le champion d'Angleterre en titre a envoyé valsé ses soucis domestiques avec une prestation électrique, totalement à sens unique, face à des Turcs noyés sous une intensité de chaque instant.

Défait 3-2 par Tottenham en huitième de finale retour, l'Atlético de Madrid s'est tout de même qualifié pour les quarts. Larges vainqueurs 5-2 du match aller, les Colchoneros d'Antoine Griezmann ont souffert face aux Spurs, qui ont ouvert le score par Randal Kolo Muani (29e), avant que Julian Alvarez n'égalise (47e). Un doublé de Xavi Simons (52e, 90e sur penalty) a permis à Tottenham de remporter le match, malgré le but de David Hancko (75e), de la tête sur un corner d'Alvarez. Éliminé en huitième de finale par le Real Madrid l'an passé, l'Atlético retrouvera en quarts le FC Barcelone, leader de la Liga et facile vainqueur plus tôt mercredi de Newcastle (7-2).

Programme des quarts de finales

(Matches aller 7 et 8 avril sur le terrain du premier nommé/Retour 14 et 15 avril)

Paris SG - Liverpool

Barcelone - Atlético Madrid

Real Madrid - Bayern Munich

Sporting Portugal - Arsenal

